

Rédaction : 68, rue de la Chaussée d'Antin - PARIS (9<sup>ème</sup>)

## Oui, il faut répondre...

Sous la signature de mon camarade Bayle dans le journal de son Amicale du « IX C libre » ce dernier pose la question : « FAUT-IL REPONDRE ? »

Ce titre repose sur le fait que les Amicales de Camp sont depuis quelque temps attaquées, injuriées au sujet de la décision ministérielle de l'attribution des fameux 100 millions aux Amicales et en particulier par la Section de l'A. P. G. du 11<sup>e</sup> arrondissement sous le titre 100 millions pour les maffias des camps et la campagne est bien orchestrée puisque dans l'Yonne, dans une petite bourgade, un camarade montrait également une feuille dans le même genre.

Eh bien, mon cher Bayle, oui, il faut répondre, car ce n'est pas entrer en guerre que de mettre au point et de remettre en place ceux qui veulent nous diviser et nous discréditer.

Il faut parler franchement et nous savons que l'U. N. A. C. n'a pas bonne presse dans celle de l'Association départementale des P. G. de la Seine bien que celle-ci ne représente pas toute la Fédération, et de ce fait tous les P. G., et nous savons que nous sommes souvent traînés dans la boue en nous faisant passer pour des « pétainistes, des massonistes », etc., mais voilà qu'à présent nous sommes devenus des maffias.

L'U. N. A. C., à la demande des Amicales, a souvent essayé par des communiqués envoyés à la Fédération d'élever des protestations énergiques contre ces allégations mensongères, mais qui sont restées sans résultat positif envers la presse de l'A. P. G. de la Seine et j'estime qu'il est de notre devoir à tous de répondre nous-mêmes aux signataires de tels articles et en l'occurrence au comité directeur de la Section du XI<sup>e</sup>.

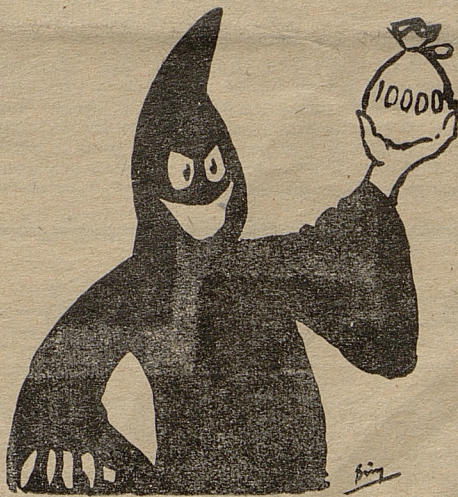
Oh ! je ne chercherai pas à entrer en polémique violente, car j'estime qu'entre P. G. on doit arriver à s'entendre et nous appelons de toute notre force le moyen pratique et honnête pour fusionner nos groupements, car seule l'Union fera la force que nous n'aurions jamais dû cesser d'être.

Voyons, camarades du XI<sup>e</sup>, à lire votre article, j'ai l'impression que vous ne savez pas très bien ce qu'était les mutuelles et que vous les mettez toutes à la même sauce.

Vous écrivez qu'à l'origine les cercles Pétain ont constitués les mutuelles. Etes-vous sûrs qu'il en était partout pareil ? Les marks collectés (je vous parle de ma mutuelle) étaient adressés à Paris aux secrétariats de camps par l'intermédiaire du boulevard Saint-Germain où un responsable rapatrié dument accrédité et ELU avec un blanc-seing était

chargé de distribuer par des mandats aux familles nommément désignées et nécessiteuses ou victimes d'une perte d'un membre de leur famille.

Ce responsable à Paris n'était pas toujours, comme vous le dites, bénéficiaire de la relève ou libéré pour services rendus et homme à tout faire de la propagande allemande, mais bien souvent un rapatrié malade, car camarades du XI<sup>e</sup>, les secrétariats de camps n'ont pas été créés au moment de la relève mais bien avant — je crois en 1941 — alors que les cercles Pétain n'existaient même pas, mais que les mutuelles fonctionnaient déjà et, ce rapatrié malade



ou de retour, peut-être oui par la chance, car il y en eu parmi nous qui ont eu la chance de pouvoir revenir avant les autres ou de se glisser dans un convoi (faut-il en certain cas leur faire grief de n'avoir pas connu cinq ans de barbelés ?) s'est mis à la tâche pour justement faire la liaison entre le camp et les familles, pour répartir soit les collectes faites, soit les secours et tout ceci bénévolement je vous le garantis ; je vous ferais remarquer que dans bien des cas ces responsables des secrétariats étaient en plus à la tête des centres d'entraide de leur localité puisqu'il n'y avait qu'eux, cumulant peut-être, mais simplement pour la gloire de servir et rien d'autre et dont par la suite, camarades et familles n'ont pas toujours su apprécier l'immense labeur accompli à cette époque.

Propagande allemande dites-vous que l'envoi de ces fonds ? Mais quelle propagande et quel genre ? Quand nous adresses avec le mandat une petite lettre à la femme ou à la mère d'un camarade, l'avisant que la somme était le produit soit d'une collecte faite entre tel ou tel kommando ou que la mutuelle, au courant de la gêne dans le foyer, lui faisait parvenir, croyez-vous que cette mère ou cette femme

y voyait une propagande allemande, ou plutôt la solidarité des copains de son mari ou de son frère ou de son père à son égard ?

Et maintenant à qui appartient cet argent demandez-vous ? Mais, messieurs, il me semble logique qu'il appartienne au comité directeur de cette mutuelle responsable des fonds et liquidateur de ladite mutuelle.



Au retour en 1945, les hommes de confiance qui étaient presque tous, il me semble, président de la mutuelle de leur camp, ont rapporté aux secrétariats de camps leurs archives quand ils ont pu les sauver, les listes représentant le solde des marks collectés et les listes dont certains bénéficiaires n'avaient pu, faute de transmission en 1944 par suite de la débâcle allemande, encore toucher et dont nous n'avons pu obtenir que 50 % de la réalité ; vous auriez dû au contraire protester avec nous pour que la Constituante rembourse intégralement les fonds et maintenant que les Amicales continuant l'Œuvre des Mutuelles se chargent de répartir ces sommes, alors vous camarades du XI<sup>e</sup> vous nous traitez de maffias.

Chef de maffia, mon homme de confiance, chef de maffia, mon président de mutuelle, chef de maffia l'aspirant Vigne, honneur de notre Amicale, dont les actes de résistance lui valurent une déportation à la forteresse de Boock, chef de maffia l'aspirant Henry et ses adjoints qui dans la débâcle des Schleus et l'anéantissement complet du camp essayaient de sauver les copains et les archives, maffia, nos membres du bureau actuel dont certains sortent de Tarnopol et de Rawa et qui sont ralliés à leur stalag d'origine, ah ! mon camarade du XI<sup>e</sup> laissez à d'autre la politique de Don Basil, mais vous ancien P. G. vous n'avez pas le droit d'écrire des ignominies pareilles.

Ce qu'il y a, voyez-vous, ce n'est pas tant les 100 millions qui nous sont dévolus qui vous intéressent, mais c'est vous qui vouliez les distribuer, vous en servir pour la propagande, mais n'avez crainte, que ce soit vous ou nous, ces fonds seront répartis équitablement, je vous le garantis. En ce qui nous concerne, nous sommes, voyez-vous, aux Amicales de camp, les trois-quarts porteurs de la carte de l'A. P. G. de la Seine ou du Département et, comme le dit Bayle, nous payons des deux côtés et si la somme fixée au

Permanences tous les mardis et vendredis, de 18 heures à 20 heures, 68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9<sup>e</sup>). (Métro Chaussée-d'Antin ou Trinité.)

Rendez-vous de tous les camarades au " CLUB DU BOUTHÉON ", Maison des Amicales, 68, rue de la Chaussée-d'Antin, le premier mercredi de chaque mois.

FOP PRES 402

J. O. revient à mon Amicale, car pour l'instant vous ne devez pas ignorer qu'elle est bloquée à l'Office des Anciens combattants, c'est avec les Associations locales et départementales que nous ferons les enquêtes pour savoir si le bénéficiaire a encore droit à toucher ces fonds au cas où son existence matérielle aurait changée.

Dans notre cas, messieurs, tous les noms que nous possédons sur la liste des bénéficiaires représentent des veuves et nous possédons déjà les enquêtes faites auprès des maires ou des associations locales, sauf celles de Paris qui ne nous sont pas parvenues, donc je crois que le but sera atteint puisque cet argent ne sera remis qu'aux seules familles nécessiteuses, veuves ou orphelins et je pense que c'est cela que vous désirez n'est-ce pas ? Du reste vous pourrez nous rendre visite car nous acceptons tous les camarades, même s'ils n'ont pas la carte d'adhérent, mais de grâce cessez cette prose qui n'est pas digne d'anciens P. G. car, comme termine Bayle, vous feriez là une sale besogne dont nous vous laisserions la responsabilité.

R. TARIN.  
Mle 25.134.

N.D.L.R. — Vous verrez que le même texte est signalé par l'U. N. A. C. à Boulogne-Billancourt qui a amené d'ailleurs son comité-directeur à une réponse que nous reproduisons *in extenso* en 3<sup>e</sup> page.

## Des nouvelles...

Dans le dernier numéro d'*Entre Camarades* nous avons annoncé qu'un fils était né chez notre camarade Jacques BAGDASSARIAN. Nous sommes heureux de porter à votre connaissance que ce bébé a reçu le prénom de Serge-Patrick. Nous lui envoyons tous nos vœux de joyeux avènement.

LEKER envoie ses *amitiés* à tous les camarades du II C. Nous te remercions, mon cher Leker et sommes heureux que tu ne nous aies pas oubliés.

BACHERE, de Bordeaux, termine une lettre qu'il nous a envoyée, en ces termes : « A ce mot, je joins toute mon amitié aux anciens du XV/267 (Stettin). » C'est avec plaisir que nous transmettons.

POTIN Raphaël, partant pour son pays d'origine, l'île de la Réunion, envoie à « tous ceux du

## Quelques précisions utiles

Il est parfois navrant de constater avec quelle inconscience certains P. G. entrevoient sinon la fidélité, du moins la camaraderie et l'entraide envers ceux qui, passagèrement dans la misère ou dans la gêne, ont recours à cette fraternité, à cette union et il est pénible de voir que, bien souvent, hélas ! nous enregistrons des adhésions au moment où le camarade a besoin de nous, alors qu'auparavant, il s'était complètement désintéressé de son Amicale ou de son Association.

D'autres croient, et c'est encore bien triste, que le fait d'adhérer à une Amicale leur confère le droit à se voir attribuer des avantages, sinon matériels, du moins vestimentaires ou alimentaires. Cela résulte du fait qu'il y a quelque temps, des distributions ou répartitions de toutes sortes ont été faites par les soins des Associations locales ou départementales, mais que nous, Amicales, n'avons jamais pu faire n'ayant pas de budget assez important ou n'étant pas compris dans les distributions organisées par la Fédération des P. G.

Témoins, deux lettres que nous venons de recevoir et dans lesquelles les camarades nous déclarent notamment : « N'ayant jamais rien reçu de votre part, nous annulons notre cotisation et nous présentons notre démission. »

D'autres se retirent parce qu'ils trouvent que notre journal ne paraît pas assez souvent.

A la première de ces lettres, je répondrai que l'Amicale ne vit que par les cotisations de ses adhérents, que notre seul but est l'entraide,

que nous n'intervenons en secours que si l'on nous en fait la demande et après enquête et que, jusqu'à présent, 75.000 francs sont sortis de la caisse pour cette année à titre de prêts et secours.

Nous avons déjà déclaré que nous n'avions rien à donner et que cette cotisation volontairement et librement consentie au nom de la Fraternité servait strictement à sauver des familles déshéritées.

A la deuxième, nous dirons que la parution d'un journal est une affaire compliquée tant par sa rédaction que par sa publication et que nous avons fait appel à toutes les bonnes volontés pour nous aider à le construire et que jusqu'à présent ce sont toujours les mêmes qui s'attèlent à cette besogne et il ne faut pas nous en vouloir si le journal ne paraît que tous les deux ou même trois mois.

Il est pénible également de constater, et nous n'avons pas honte de le dire, que sur un ensemble de 500 mandats de recouvrements de cotisations en retard, 50 % nous sont revenus refusés et souvent par des camarades que nous connaissons très bien et que 150 francs annuellement ne pouvaient gêner. Oui 150 francs par an, à peine 0 fr. 50 par jour et certains voudraient que nous envoyons colis et vêtements ? Croyez, chers amis, que ceux qui, chaque jour, après leur travail s'occupent de la bonne marche de l'Amicale ne soient pas découragés parfois devant ces lettres ou ces retours.

Nous n'hésitons pas, je vous le garantis, à mettre notre temps, nos connaissances et nos appuis à votre disposition, mais il faut un peu plus de compréhension de la part de certains. Nous ne sommes pas une œuvre philanthropique, les mécènes manquent au II C, nous sommes des camarades de bonne volonté qui désirons grouper tous les anciens du Camp, mais que ceux qui espèrent retirer un profit quelconque, une contrepartie parce qu'ils sont adhérents, restent chez eux. Nous n'avons besoin que de ceux qui, désintéressés, peuvent nous aider à soulager des misères, c'est là notre seule raison d'être.

R. T.

II C, un dernier et cordial bonjour avant de quitter le sol métropolitain. » Tous les camarades te remercient, Potin, et au nom de tous je te souhaite un bon voyage et une heureuse vie au milieu des tiens que tu as quittés depuis si longtemps.

FABRE Lucien, à Aussillon, par Mazamet (Tarn) est passé au 68, de la rue de la Chaussée-d'Antin ; malheureusement il n'y a trouvé personne. Il transmet à tous ses camarades ses meilleures amitiés et a promis un article pour le bulletin. Mon cher Fabre, nous te remercions beaucoup et attendons ton papier.

## 18 Mai 1945... 18 Mai 1947

Voilà plus de deux ans que nous sommes rentrés... pleins d'espoir ! De cet espoir qui, cinq ans durant, nous tint en haleine et nous donna un moral ! Cinq longues années de captivité où nous apprîmes tour à tour ce qu'étaient : perte de liberté, faim, soif, froid, pauvreté, misère et servitude.

... On apprît le bonheur seulement quand on l'a perdu...

Cinq longues années de réflexions forcées, de regrets, de souvenirs chers et pendant lesquelles chacun prit de nombreuses résolutions pour l'avenir (?) L'épreuve trempa le caractère et durcit l'homme.

On apprit par force ce qu'était la patience.

Les dangers de chaque seconde de la vie, les vexations de toutes sortes, les humiliations mirent la patience et l'énergie à dure épreuve ; les bombardements acerurent la volonté de vivre. Et pourtant notre vie ne tenait qu'à un fil...

Devant les dangers on serrait les coudes, la masse des P. G. constituait un bloc. L'entraide jouait et Dieu sait comment.

Pour ne citer qu'un exemple : le 20 avril 1943 plus de 2.000 P. G. qui ne se rendaient pas compte de l'efficacité des « Terror-Griff » se retrouvèrent un matin pauvres comme Job et nus comme des vers. En l'espace de vingt-quatre heures une collecte faite parmi

les 2.000 autres P. G. épargnés permit de les « remettre un peu à flot » car nous ne devions compter que sur nous-mêmes... Quel exemple touchant... chacun donna de tout son cœur, selon ses maigres ressources... on se serra un peu plus la ceinture.

Au fur et à mesure que la détention se prolongeait et aussi que l'heure de la libération s'avançait un espoir fou de retrouver notre chère France montait en nous.

Vint l'évacuation avec tous ses multiples incidents... Une transition, peut-être... un peu rapide, mais combien agréable... un rêve ne nous permit qu'incomplètement de réaliser le changement d'état que nous étions en train de subir.

Beaucoup n'y croyaient pas.

En l'espace de quelques heures on se retrouva sur le sol de France, mais hélas ! que de déceptions nous attendaient ! et ce coup de masse reçu dès le retour fit rentrer dans sa coquille chaque prisonnier. Faisons le bilan. Il n'est pas beau !

Tous les liens qui nous ont unis pendant cinq ans se desserrèrent peu à peu. Chacun vit dans ses pantoufles. Cette union que nous avions su si bien réaliser là-bas n'est plus qu'un mythe. Les « noyaux » s'effritent. Avons-nous donc perdu cinq années de notre meilleure jeunesse pour rien ?

Il serait temps de se réveiller, de se retirer de cette profonde léthargie dans laquelle chacun de nous est plongé. Il est grand temps de se regrouper. Finies les râlantes ?... Il faut serrer les coudes et surtout ne pas « laisser tomber ». Non, il ne le faut à aucun prix.

Devons-nous avoir honte de notre petit insigne en barbelé ? N'avons-nous pas conscience, nous aussi, d'avoir fait, chacun à notre place, notre devoir et d'avoir aussi pris part à la victoire ?

La vie est difficile... c'est vrai. Chacun doit se remuer pour regagner sa croûte et refaire en place au soleil. Les soucis et les difficultés de la vie actuelle dans laquelle nous nous débattons nous accablent mais ne doivent jamais nous faire oublier que nous avons été prisonniers.

L'épreuve nous a rendus meilleurs, nous avons une façon de concevoir les choses, d'agir, d'aider, différente des autres. Nous avons un esprit prisonnier. Gardons-le. Montrons-le plus que jamais. Cet esprit est fort, il a fait notre force, il doit la faire encore.

En ce moment il faut crier « Alerte ! »

N'oublions pas le sacrifice que nous avons fait et ne « laissons pas tomber ».

Non jamais !

P. AUZIÉ.

## Avertissements nécessaires

Sous ce titre, le Comité directeur de l'U.N.A.C. répond à une campagne calomnieuse.

Qu'il plaise au secrétaire général de la section des P. G. de Boulogne-Billancourt de vitupérer à propos du remboursement des 100 millions destinés aux mutuelles, c'est son droit ; qu'il s'en prenne au comité directeur de la F.N.C.P.G., nous n'y pouvons rien ; qu'il attaque le ministre des Anciens Combattants, François Mitterand, ceci le regarde ; mais, qu'emporté par l'élan de sa plume courroucée, il traite l'U. N. A. C. de mafia des camps, cela ne manquera pas d'amuser nos camarades adhérents (bien surpris de faire partie d'une mafia).

C'est par un tract lesté des plus grosses inexactitudes et des plus ineptes calomnies que nous apprenons que l'U. N. A. C. est le repaire de mafias, qui adressaient à leurs familles les fonds recueillis en dépouillant les P. G. de passage dans les camps, mafias composées d'hommes à tout faire de la propagande allemande (nous en passons et des meilleurs).

Si ce torchon... ne venait pas de P. G. nous n'y aurions prêté aucune attention, mais, émanant précisément de ceux qui hurlent à tous les échos qu'une unité des prisonniers est nécessaire, nous trouvons la plaisanterie un peu forte.

Jusqu'ici, nous avons laissé les mouches bourdonner autour du coche, nous avons traité par le mépris les orateurs aux voix fausses et les écrivains en mal d'idées ; mais nous sentons que, derrière quelques pauvres types à qui l'on ferait écrire ou faire n'importe quoi, il y a les tireurs de ficelles. Oh ! pas nombreux, bien sûr, mais qui ont trouvé dans le milieu P. G. un champ expérimental pour l'exploitation et la propagande politique, et qui méritent bien, eux, le nom de mafia.

C'est parce que nous nous sommes toujours refusés à admettre dans nos rangs la politique, que nous trouvons tant de moutons bêlants contre l'U. N. A. C., car ils sentent bien que, malgré leur néfaste propagande, ils se disqualifient auprès des prisonniers et que le nombre de nos adhérents va sans cesse croissant.

### Les Amicales de Camps en deuil

Les Amicales de Camps viennent d'avoir la douleur de perdre Gabriel Le Sage, membre du bureau-directeur de l'U. N. A. C., délégué général à la Province, secrétaire général de l'Amicale du Stalag II E, décédé le samedi 5 juillet, à l'âge de 33 ans.

Cette perte sera vivement ressentie par tous les camarades des Amicales, car, depuis son retour de captivité, Gabriel Le Sage avait voué le meilleur de son activité à cette notion de l'entraide aux orphelins et aux veuves et de solidarité entre tous les P. G., par ce culte de « l'Amitié », qui est une des notions les plus élémentaires de nos Amicales.

Tous ceux qui l'ont approché, malgré les légitimes oppositions dues à son action énergique, s'associeront à ce deuil qui vient de frapper l'Amicale du Stalag II E, ainsi que l'Union nationale des Amicales de Camps, groupant toutes les Amicales. C'est une perte cruelle que nos Amicales viennent de subir.

Le bureau-directeur de l'U. N. A. C. et tous ceux qui l'ont connu et apprécié aussi bien au cours de son long et douloureux séjour derrière les Barbelés, que dans son action quotidienne, ne peuvent encore concevoir sa disparition.

Le vœu de tous sera certainement que cet exemple de total dévouement, malheureusement brisé trop tôt, soit pour chaque ancien P. G. une raison de persévérer dans l'effort et dans l'esprit qu'il avait réussi à insuffler à beaucoup de nos Amicales.

**Michel PROVOT-LEMOINE,**  
Secrétaire général de l'U.N.A.C.

La F. N. P. G. par la plume de son secrétaire général, notre camarade Perrin, a répondu comme il convenait, dans le « P. G. » du 15 juillet. L'article fait sentir aux auteurs du tract, le manque de documentation dont ils font preuve, et, par un exposé technique de la question, fait éclater l'évidente mauvaise foi et la calomnie.

Pour l'U. N. A. C., c'est encore plus facile : méditez ceci, détracteurs de toute sorte, et tirez-en des enseignements pour l'avenir :

Si vous avez, jusqu'ici, insulté les Amicales de camps et ses dirigeants, et si ceux-ci n'ont rien dit, c'est que nous ne voulions pas avoir recours aux tribunaux pour mettre fin à vos petites saletés, mais la patience a des limites, et nous n'aurons aucun scrupule à traiter comme il convient les fauteurs de divisions, tout anciens prisonniers qu'ils soient.

En attaquant ainsi un organisme qui défend les veuves, les orphelins, et nos camarades prisonniers, vous les attaquez eux-mêmes, et cela nous ne le permettrons pas.

Les amicalistes auxquels vous attribuez le titre de « vichystes » sont les mêmes qui ont refusé ouvertement de se soumettre aux ordres du sinistre commissaire aux Prisonniers, André Masson, et ce, en pleine occupation, à une époque où la résistance était clandestine et le nombre de résistants, bien minime.

Croyez que, là encore, les amicalistes n'ont pas de leçon de patriotisme à recevoir de vous.

Organisme d'entraide et de solidarité il a été créé, organisme de solidarité et d'amitié il restera, envers et contre tous.

Consacrez donc votre argent à secourir des détreffés, plutôt qu'à diffuser vos idées dignes de romans policiers et tout juste bonnes à vous discréditer auprès de tous les prisonniers de bonne foi, qui sont, eux, convaincus que l'on sert mieux l'unité prisonnier par des actes, que par des calomnies collectives, dont le grotesque n'a d'égal que la bêtise.

Le Bureau-Directeur.

### UN BEL ACTE DE SOLIDARITÉ

Notre ami Eugène BRISSET nous fait part que la souscription qu'il avait ouverte en faveur de notre camarade André MAILLARD, décédé le 27 juin 1947, comme nous l'annonçons par ailleurs, a produit la somme de 50.590 francs.

Nous sommes fiers d'annoncer que, pour les anciens du Stalag IIC et pour ceux de Gollnow à Stettin en particulier, **Solidarité** n'est pas un vain mot. C'est avec émotion que nous remercions tous ceux qui n'ont pas craint de faire un petit sacrifice afin de soulager un de leurs camarades qui, malheureusement, n'a pu profiter lui-même bien longtemps, de leur beau geste.

Secourons ceux qui souffrent, aidons dans la mesure du possible ceux qu'ils laissent, c'est là notre devoir.

### LU POUR VOUS

— **Anciens Combattants et Victimes de la guerre.** — Un décret fixe les modalités d'application de la loi du 16 octobre 1947 relative au transfert à titre gratuit et à la restitution aux familles des corps des Anciens Combattants et Victimes de la guerre. (D. n° 47-1309, 16/7/47. — J. O. 17/7/47, p. 6822.)

— **Rapatriés.** — Régularisation de leur situation. — Les formalités administratives des rapatriés qui étaient effectuées, 11, rue Etienne-Marcel prolongée, le seront dorénavant au Service du Fichier de l'Etat-civil et des Recherches, 16, rue d'Artois, Paris-8°.

Les auto-rapatriés sont tenus de s'y présenter pour régulariser leur situation.

## DANS LE COURRIER

Un de nos camarades de la Haute-Marne se plaint amèrement que les sommes recueillies dans les collectes au camp et dans les kommandos pour les malades et les nécessiteux ne soient pas remboursées intégralement. Il termine sa lettre ainsi :

« Que l'on vende les biens des traitres puisque nos ennemis sont incapables de payer ! »  
C'est en effet une excellente suggestion, mon cher camarade, que tu fais là. Il est certain qu'un nombre respectable de millions et même de milliards seraient ainsi récupérés et qu'en agissant ainsi on pourrait non seulement réparer les injustices commises, les dommages causés mais encore équilibrer plus facilement le budget. Mais..., qui le fera ?...

\*\*\*

La femme d'un de nos camarades du Loiret à qui nous avons envoyé des vêtements pour ses enfants nous écrit :

« ...Je tiens donc à vous en remercier de tout cœur, cela me rendra de grands services.

« Mon mari vous adresse un grand merci. »

Vous voyez, mademoiselle Jacqueline Plauel, que nous avons agi selon votre désir. Naturellement, ces remerciements, c'est à vous qu'ils sont adressés. Nous nous faisons un devoir de vous les transmettre. Vous avez fait des heureux et vous en ferez encore car la totalité de vos deux gros colis n'est pas encore distribuée.

De la lettre d'un de nos camarades de Bordeaux, nous extrayons ces phrases :

« Je m'estime encore heureux, n'ignorant pas, hélas ! tous ceux qui, comme nous, après cinq longues années de souffrances morales et physiques ne cessent d'être encore la proie de ces rapaces qui cherchent par tous les moyens à nous affamer. Aussi, suis-je résolu à poursuivre ce combat inachevé contre ces organisateurs si bien soutenus qui n'ont qu'un but : tuer leurs semblables pour continuer à mener une vie scandaleuse, exempte de tout souci et de tout remords. N'ayant qu'un but, faire mon devoir comme il se doit, je vous reste fidèle. »

Oui, mon cher camarade, ce combat devrait être mené ; malheureusement, cela n'est pas dans nos moyens. Cependant, puisque beaucoup d'entre nous doivent être soulagés, et qu'ils n'ont pas grand-chose à attendre des autres, nous jugeons qu'il est de notre devoir de les aider ; c'est là le but de notre Amicale. Restons groupés pour nous soutenir mutuellement tout au moins puisque nous ne sommes pas assez forts pour lutter contre les puissances du mal.

\*\*\*

Raphaël POTIN, au moment de quitter la France pour rejoindre sa petite patrie, l'île de la Réunion, nous écrit :

« Soyez assuré, que si beaucoup de nous ont oublié, pour des raisons quelconques, nos cinq années de souffrances (souffrances matérielles et morales) il n'en sera pas de même pour moi. Je n'oublierai pas non plus que le IIC a fondé une Amicale et qu'un journal ayant pour objet de nous rapprocher, existe. Je vous promets qu'une fois au « pays » je vous ferai parvenir et de mes nouvelles et mes impressions de retour et cela, bien que je n'aie pas la plume assez lestée et facile pour tracer des croquis et anecdotes. »

Merci de tes bonnes intentions, mon cher Potin. Merci de ne nous avoir pas oubliés. Sois assuré que nous recevrons toujours de tes nouvelles avec le plus grand plaisir. Nous prenons acte de ton offre et c'est avec joie que nous ferons part à tous de tes impressions de retour. Ne crains rien quant à tes talents d'écrivain ; tout écrit est bon s'il relate des faits exacts et s'il est l'expression de ses véritables pensées.

### L'U. N. A. C. à l'Arc de Triomphe, le 16 septembre

L'Union Nationale des Amicales de Camps doit ranimer la Flamme à l'Arc de Triomphe le 16 septembre.

Nous prions donc nos camarades de prendre contact à ce sujet avec leurs Stalags respectifs, afin de donner à cette cérémonie toute l'ampleur que doit comporter cette occasion de rendre l'hommage du souvenir à tous nos camarades qui ne sont pas revenus des camps d'Allemagne.

# Carnet du Mois

## NAISSANCES

Le camarade Jean LEUILLIER a la joie de vous faire part de la naissance de son fils Jean-Pierre.

\*\*

Nous apprenons avec plaisir la naissance de Michel ANZIE, fils de notre ancien homme de confiance.

## MARIAGES

C'est avec joie que nous annonçons le mariage de notre camarade Louis MAUREL avec Mlle Odette VIGUIE.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée dans la plus stricte intimité le 19 juillet 1947 en l'église de Saint-Salvadou (Aveyron).

Nous adressons aux heureux époux nos plus vives félicitations et nos vœux de bonheur les plus chaleureux.

\*\*

Nous avons le grand plaisir d'annoncer le mariage de notre distingué vice-président Jean-Louis MERCIER, avec Mlle Rolande GRANGE.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée le jeudi 26 juin 1947, à 11 heures, en l'église N.-D. du Travail, rue Vercingétorix, à Paris.

Nous sommes heureux de présenter aux nouveaux époux nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.

\*\*

Nous avons appris avec grand plaisir le mariage de notre camarade Théophile DEKEYSER, 100, rue de Montebello, à Lille (Nord), avec Mlle Marthe BATAILLE.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée le 2 juillet 1947, en l'église Saint-Martin d'Esquermes, à Lille.

Nous adressons aux heureux époux nos vives félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur.

\*\*

Nous sommes heureux de faire part du mariage de notre camarade Marcel GOREL, avec Mlle Marguerite DONEGANA.

La cérémonie a été célébrée dans la plus stricte intimité, à Nancy, le 21 juin 1947.

Aux heureux époux, nous adressons nos vœux de bonheur les plus sincères.

\*\*

Nous avons le plaisir d'annoncer le futur mariage de notre camarade Robert SIMON, 86, avenue de St-Menehould, Châlons (Marne).

Nos meilleurs vœux et nos félicitations chaleureuses.

## DÉCÈS

Nous avons la douleur d'annoncer le décès survenu le vendredi 27 juin 1947, à Louye (Eure), de notre regretté camarade André MAILLARD.

A sa veuve et à toute sa famille nous présentons nos condoléances les plus sincères et l'expression de notre plus profonde affliction.

\*\*

Nous avons également le triste devoir de faire part du décès de notre camarade QUERNEAU, 35, rue Debelleye, Paris (3<sup>e</sup>).

Querneau est mort le 15 juin des suites de sa captivité au Sanatorium d'Eaubonne (Seine-et-Oise).

Nous exprimons à sa veuve et à sa famille nos sentiments les plus attristés.

\*\*

Nous apprenons le décès de la femme de notre camarade LE NORET.

Nous adressons à ce dernier l'expression de nos condoléances émuës.

\*\*

Notre précédent journal adressé à notre camarade LEROY Raphaël, à Armentières, nous est revenu avec la mention suivante :

« Décédé au mois de septembre, faisant partie de la Résistance, a été tué au cours d'une expédition.

« Son frère, LEROY Robert. »

Nous regrettons d'avoir reçu tardivement cette information, mais tenons à la faire connaître à tous ses anciens camarades.

## ORDINATION

M. et Mme Arthur MAGNIEZ, de Beaurainville (Pas-de-Calais) nous ont annoncé que leur fils, M. l'abbé Raymond MAGNIEZ devait être ordonné prêtre par Mgr Victor-Jean Perrin, le dimanche 29 juin 1947 en la cathédrale d'Arras.

C'est le dimanche 6 juillet, à 11 heures que le nouveau prêtre devait célébrer sa première messe solennelle en l'église de Beaurainville.

Nous présentons à notre camarade Raymond Magniez nos plus sincères félicitations et nos meilleurs vœux.

**Si vous rencontrez un ancien camarade du II C qui ne soupçonne pas l'existence de notre Amicale, donnez-lui notre adresse ou faites-nous connaître la sienne nous lui enverrons un spécimen de notre journal et une fiche d'adhésion.**

## PETITES ANNONCES

Notre camarade ROUGE Pierre, 78, rue Dutot, Paris (15<sup>e</sup>), serait heureux qu'on lui indique une maison qui pourrait lui donner du travail à domicile, à savoir : montage, ajustage de pièces détachées, soudage de pièces électriques (cablage, etc.), montage de jouets.

Nous serions reconnaissants à celui qui renseignerait convenablement Rougé.

## DEMANDE D'EMPLOI

Nous serions heureux qu'un camarade trouve une place à la veuve de notre camarade QUERNEAU, décédé le 15 juin 1947 et habitant 35, rue Debelleye, Paris (3<sup>e</sup>).

Mme Querneau pourrait être employée comme cuisinière ou femme de ménage. Nous la recommandons grandement à la bienveillance de tous. Merci beaucoup d'avance.

## DEMANDES D'ADRESSES

Nous serions heureux de recevoir les adresses des adjudants MALATRAT et SINGEVIN, du 149<sup>e</sup> R. I. F., ex-prisonniers du Stalag II C.

A ceux qui pourraient nous renseigner, nous adressons nos remerciements anticipés les plus vifs.

Parisiens qui avez besoin de chaussures, de canadiennes, etc.

Adressez-vous à notre camarade TRICOT,

## Maison BIGOT

186, avenue Jean-Jaurès, Paris (19<sup>e</sup>)  
(Métro Porte de Pantin).

S'il vous faut un imperméable, notre camarade

## CORNU

68, boulevard Sébastopol, Paris (4<sup>e</sup>), se fera un plaisir de vous le fournir.

Représentant fonderie d'aluminium (moulages tous modèles au sable, petites coquilles) recherche clients.

S'adresser à AERNOUDT Gaston, 59, rue Orfila, Paris (20<sup>e</sup>).

**Sur vos bulletins d'adhésion, donnez-nous votre adresse exacte. Des journaux nous reviennent faute de précisions, signalez-nous les rectifications nécessaires.**

**Quand vous écrivez à l'Amicale, n'oubliez pas de joindre un timbre à vos lettres pour la réponse.**

## RECHERCHES

Notre camarade LECHOPPIER, 9, impasse des Groux, Clamart (Seine), serait heureux de trouver l'adresse de MANIER Charles, du kommando de Marienthal.

Merci beaucoup d'avance.

\*\*

Mme E. DOMINIAK, 30 bis, rue de Metz, Lille (Nord) serait heureuse d'entrer en relations avec quelqu'un ayant connu son fils

Henri DOMINIAK

N° mle 53.192, kommando XIV/202 B

Les dernières nouvelles datent de septembre 1944 et Henri Dominiak était alors à Greifswald. Merci beaucoup d'avance.

## HOTEL DE FRANCE

MONT-LOUIS (P.-O.) 1600 m. d'altitude

## J. ESCARO

Propriétaire

Garage - Chauffage Central - Dernier Confort  
Téléphone : 20

## J. DAMPFHOFFER,

Tailleur

71, rue Royale, VERSAILLES (S.&O.)

TIMBRES : Achat, Vente, Échange

## P. BOULAIS

7, rue Vidal-de-la-Blache, PARIS (20<sup>e</sup>)

## GOREAULT Gaston

Tailleur

8, rue des Goncourt, 8, PARIS (11<sup>e</sup>)

## BEAUFORT Julien

TRANSPORTS

Janville (Eure-et-Loir)

Camarades qui voyagez, n'allez pas en Touraine sans passer chez

## SURGE

(ex-Tischler du Camp)

## CAFÉ - BAR - TABAC

145, rue Felvotte TOURS (Indre-et-Loire)

Vous l'avez belle...

SI VOUS VISITEZ NANCY

## Téléphonez à GOREL

VOUS AUREZ UN TAXI

Tél. 45-45 et 64-14

Si ce journal te plaît c'est que tu n'as pas oublié les copains et ton devoir est de le faire connaître à ceux de nos camarades qui n'ont pas encore adhéré à notre Amicale.

Comité de Rédaction : Boris MICHAUD,  
Raymond SEGUIN, Roger GAUBERT.

Le Gérant : Roger GAUBERT.

I. P. B. (B. Seguin, Impr.), 10, Faub. Montmartre, Paris